MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

UNIVERSITE PARIS CITE

N°

Arrêté portant création d'une commission de choix des personnels du second degré candidats à l'affectation dans l'enseignement supérieur, année 2023

La présidente d'Université Paris Cité,

VU le Code de l'éducation :
VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;
VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
VU la circulaire n°2011-1016 du 29 juillet 2011 ;

ARRETE :

Article 1er : La commission créée en vue de pourvoir le poste n°312 est constituée des membres dont les noms suivent :

Madame Véronique GRUBER, PR, Université Paris Cité, Présidente ;
Monsieur Damien JAUJARD, PRAG, Université Paris-Est Créteil, Vice-président ;
Madame Valérie SERRE, PR, Université Paris Cité ;
Monsieur François GAY, PRAG, Université Paris Cité ;
Monsieur Yann BASSAGLIA, PRAG, Université Paris-Est Créteil ;
Madame Christine LELANDAIS, MCF, Université Paris Cité.

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16/11/2022

Christine CLERICI

Université Paris Cité
Pour la Présidente et par délégation
Jean-Christophe HIBON
Directeur général délégué
des ressources humaines et des organisations